



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école primaire **du Bourg-Royal-et-du-Châtelet**
tenue le 15 janvier 2024 à 19 h au pavillon Bourg-Royal

| | |
|----------------------------------|---|
| Madame Lucie Bélanger | Représentante des parents |
| Madame Maude Caron | Représentante des parents |
| Madame Diane Gagné | Représentante des parents |
| Monsieur Martin Noël | Représentant des parents |
| Madame Cindy Ross | Représentante des parents |
| Madame Sophie Brassard-Gélinas | Représentante des parents |
| | |
| Madame Sophie Servais | Enseignante |
| Madame Julie Labbé | Enseignante |
| Monsieur François Trudel | Enseignant |
| | |
| Madame Mylaine Lachance | Représentante du personnel non enseignant |
| Madame Stéphanie Demers | Représentante du service de garde |
| | |
| Sont également présents : | |
| Monsieur André Bernier | Directeur |
| Madame Valérie Morin | Directrice adjointe |
| Madame Marie-Andrée Bilodeau | Technicienne service de garde (Châtelet) |
| | |
| Sont absents : | |
| Madame Stéphanie Desbiens | Enseignante |
| Monsieur Mamoudi Aly Sy | Représentant des parents – substitut |
| Madame Rebeca Camargo Prevelato | Représentante des parents - substitut |

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Maude Caron souhaite la bienvenue à tous à cette rencontre du conseil d'établissement.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Maude Caron ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 1.2 Vérification du quorum
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023
- 1.5 Suivis au procès-verbal du 23 octobre 2023
 - 1.5.1 Photo scolaire

- 1.5.2 Déneigement
- 1.5.3 Campagne de financement
- 1.6 Période de questions du public
- 1.7 Correspondance et dépôt de document
- 1.8 Activités éducatives école (sorties)
- 1.9 Projet éducatif
- 1.10 Communication de la présidence
- 1.11 Communication de la direction
 - 1.11.1 Formation sur les conseils d'établissements
- 1.12 Informations du service de garde
- 1.13 Informations du représentant au comité de parents
- 1.14 Consultations
- 1.15 Varia
- 1.16 Prochaine rencontre
- 1.17 Conclusion et remerciements
- 1.18 Levée de la séance

CONSIDÉRANT, que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Sophie Servais, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour proposé pour la séance du 15 janvier 2024, tel que proposé.

017-CE
23/24-16

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2023

Au point 1.21.2, faire la correction du mot négociations.

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion afin d'en dispenser la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Diane Gagné, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023, avec la correction.

017-CE
23/24-17

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2023

1.5.1 PHOTO SCOLAIRE

Comme nous avons eu de bons commentaires, nous avons reconduit avec la même compagnie que cette année, Photo Repensée.

1.5.2 DÉNEIGEMENT

La direction vérifie la satisfaction des membres du conseil d'établissement et demande s'il y a des améliorations à apporter. Certains parents mentionnent l'utilisation chaotique par les parents du débarcadère de Bourg-Royal.

1.5.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Mme Valérie Morin fait un suivi des campagnes de financement en lien avec la cour d'école.

Nous avons vendu pour environ 350 \$ de bûches de Noël. Le montant du profit est à venir. La campagne « Fundschrift » va bon train et celle de « Colle à moi » est toujours active. Il y aura un rappel des campagnes de financement en cours dans le prochain Info-parents.

Après vérification, La Fabrique à projets serait une meilleure option que La Ruche.

Nous ferons prochainement une vente de vêtements promotionnels avec les logos des équipes sportives de Châtelet. Mme Morin donnera plus de détails lors du prochain conseil d'établissement.

1.6 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question de la part du public.

1.7 CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune correspondance

1.8 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ÉCOLE (SORTIES)

Du 21 au 24 mai, tous les élèves de Bourg-Royal feront une sortie à La Base Plein Air de Sainte-Foy. Le cout de la sortie ainsi que celui du transport sont assumés par la mesure « Bouge au cube ». Les élèves quitteront pour la journée et le dîner se fera sur place.

Les élèves de sixième année de Bourg-Royal utiliseront le transport en commun pour passer la journée au Centre Vidéotron lors du Tournoi international de Hockey Pee-Wee de Québec le 9 février prochain. Le cout de la sortie est assumé par le budget classe des enseignantes.

Les élèves du préscolaire de Bourg-Royal accueilleront virtuellement l'auteure Valérie Fontaine. Le montant sera facturé aux parents.

Les enseignantes de sixième année de Bourg-Royal souhaitent aller à Ottawa comme voyage de fin d'année. Le cout du voyage serait d'environ 290 \$ selon les activités choisies (soumission finale disponible prochainement). Ce montant inclut les repas, les activités, le transport, l'hébergement et les pourboires aux guides et chauffeurs.

Les enseignants veulent proposer aux parents une campagne de financement pour financer le voyage de fin d'année. Ce sont les produits écologiques « GoPure ». La vente se fera sur une plateforme en ligne. Les élèves participants recevront 35 % des profits. Advenant le cas où les dernières modalités ne permettraient pas d'utiliser ce financement, elles se tourneront vers la compagnie « Recettes en pot » qu'elles utilisaient les dernières années. Les montants amassés par l'enfant ne peuvent dépasser le montant total du voyage.

CONSIDÉRANT, que les articles 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulent que le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, les activités éducatives et la campagne de financement.

017-CE
23/24-18

1.9 PROJET ÉDUCATIF

M. Bernier présente le document. Les objectifs et les orientations sont à adopter par les membres. L'adoption du projet éducatif 2024-2028 devait être reportée en avril, mais étant donné que le travail a été fait avec l'équipe-école nous procédons à la présentation pour l'adoption.

CONSIDÉRANT, que l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, les orientations et les objectifs du projet éducatif.

017-CE
23/24-19

1.10 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Mme Caron profite de ce point pour rappeler au personnel de ne pas hésiter à consulter s'il en ressent le besoin suite à la grève.

1.11 COMMUNICATION DE LA DIRECTION

1.11.1 FORMATION SUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Il n'y a pas de nouveau membre présent à la rencontre et les nouveaux membres de cette année ont déjà fait la formation

1.12 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Comme l'année dernière, il y a une sortie chaque jour de la semaine de relâche.

Les techniciennes travaillent actuellement à la production des reçus d'impôt et à la période des inscriptions 2024-2025.

La direction fera un suivi auprès des mauvais-payeurs.

Il y a toujours un manque de personnel dans les deux pavillons.

Un message sera fait dans le prochain Info-parents pour rappeler aux parents de prioriser les thermos ou les lunchs froids.

1.13 INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

En raison de la grève, la rencontre du 6 décembre a eu lieu sans le personnel enseignant. La prévision de clientèle de nos pavillons est en baisse pour les prochaines années selon les informations reçues lors de la rencontre.

1.14 CONSULTATIONS

Aucune consultation

1.15 VARIA

Aucun varia

1.16 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 5 février, à 19 heures au pavillon Châtelet.

1.17 CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Mme Caron remercie les membres de leur présence.

1.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT, que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Mylaine Lachance, il est résolu à l'unanimité ;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 10.

Maude Caron, présidente

André Bernier, directeur

Secrétaire de la rencontre : Madame Mylaine Lachance

